

Transformer la production des plantes aromatiques, à parfum et médicinales (Ucares PAMP)



Contexte

Avec le développement des produits naturels et locaux, la production et la transformation des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) est une opportunité de diversification pour les exploitants agricoles.

Alors que la filière PPAM représente moins de 1 % des surfaces agricoles françaises, elle se caractérise par une évolution particulière au regard d'autres productions agricoles avec une croissance de plus de 77 % entre 2010 et 2021. En 2021 dans le Grand'Est on retient 837 exploitations pour une superficie de 7 901 ha de PPAM, principalement des plantes médicinales et notamment le pavot œillette destiné à l'industrie pharmaceutique. (Source [FranceAgrimer](#))

Les transformations des PPAM sont très diverses et alimentent plusieurs secteurs d'activités qui les regroupent selon leur usage principal : huiles essentielles, extraits pour la parfumerie dont la parfumerie fonctionnelle, la cosmétique, l'aromathérapie ; les épices, l'herboristerie, les compléments alimentaires, l'homéopathie, l'allopathie...

Le CFPPA du Haut-Rhin propose 2 semaines de formation sur les méthodes de transformation, de stockage et de commercialisation des PPAM. Au stagiaire de proposer ensuite des produits conformes et bons, issus de sa propre créativité.

Cette formation est une Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale pour l'Emploi (UCARE) du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BP REA). Elle est ouverte à tout professionnel intéressé par le sujet.

Objectifs de la formation

Mettre en oeuvre les techniques de transformation des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales issues des productions de l'entreprise agricole, savoir les conditionner, les stocker et les commercialiser dans un but de diversification.

Public concerné

Tout producteur, futur producteur et agriculteur qui cherche à diversifier son activité.

Prérequis des participants

Aucun

Contenu

Formation UCARE PPAM : tout ce que vous devez savoir

Détermination de la date de récolte et de cueillette sauvage

Connaitre la plante et ses caractéristiques (propriété, partie utilisée...)

Transformation

Identifier les techniques et le matériel en fonction de la méthode de transformation utilisée : séchage, distillation, produits cuisinés, préparations cosmétiques...

Cadre réglementaire en fonction des usages

Approche économique : investissement, temps de travail

Méthodes et moyens

L'approche pédagogique met en œuvre une alternance d'apports théoriques et d'illustrations. L'apport d'expérience de la part de professionnels permet de comprendre la complexité du métier et d'acquérir les capacités professionnelles indispensables. La formation est basée à la fois sur la vie de groupe et l'individualisation du parcours de formation, en fonction de niveau d'entrée et des objectifs de chacun.

Mode de validation des acquis

Validation de l'UCARE : entretien d'explicitation sur dossier - Attestation de fin de formation

Intervenants

Référente de formation : Maud Kielwasser - formatrice spécialisée en horticulture CFPPA et une équipe de formateurs pluridisciplinaire.

Le CFPPA est Habilité par le DRAAF Grand Est



70h



Rouffach



19 au 23 mai et 16 au 20 juin 2025
évaluation incluse

Tarifs 2024

1 250€ net*

*Organisme non assujetti TVA

Des possibilités de financement existent en fonction de votre statut.

Nous contacter

CFPPA : 03 89 78 73 07 - cfppa.rouffach@educagri.fr